RIASEC : R

F1709
DÉMOLISSEUR / DÉMOLISSEUSE

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Autres emplois décrits

- Démolisseur récupérateur / Démolisseuse récupératrice de matériaux du BTP
- Démolisseur-récupérateur / Démolisseuse-récupératrice de matériaux du BTP
- Entrepreneur / Entrepreneuse en démolition
- Opérateur / Opératrice en démolition
- Ouvrier / Ouvrière en démolition
- Préparateur / Préparatrice en déconstruction
- Préparateur / Préparatrice en démolition
- Scieur carotteur / Scieuse carotteuse de béton

Définition

Démonte ou démolit des constructions ou des ouvrages en respectant les règles de sécurité.

- Effectue le tri sélectif des matériaux en vue de leur recyclage ou revalorisation.
- Peut utiliser des mini-engins : tronçonneuse, burineur, marteau piqueur, mini-pelle, mini-chargeur.

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible sans qualification. Possibilités de formations à la sécurité ou à l'utilisation d'engins en interne. Un CAP dans le secteur de la maçonnerie ou de la conduite d'engins de travaux publics peut être un atout.

Certifications et diplômes :

- CACES R408 échafaudages de pied
- CACES R482 catégorie F - Engins de chantier
- Engins compacts (CACES R 482-A) - Depuis le 01/01/2020
- CQP préparateur en déconstruction
- CQP scieur carotteur de béton

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Préparer l'intervention et installer le chantier
- Participer à la démolition
- Positionner des repères d'ouvrages sur un chantier
- Préparer du matériel en prévision d'un travail
- Tailler, découper des matériaux
- Evaluer, prévenir, et gérer les risques et la sécurité
- Sécuriser un équipement, un périmètre
- Nettoyer les outils et le matériel de chantier

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Charger et évacuer des déchets, gravats

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Monter ou démonter un échafaudage
- Etayer la structure
- Mesurer les distances et vérifier l'équerrage
- Débiter du bois de coffrage
- Découper du métal
- Charger, décharger, manutentionner des produits
- Guider la grue
- Manipuler un engin de manutention ou de chantier
- Entretenir, nettoyer un espace, un lieu, un local
- Analyser les incidents techniques et proposer des améliorations
- Optimiser l'espace de rangement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Piloter le tri des matériaux lors des phases de démolition — Transition écologique
- Trier les déchets et les stocker — Transition écologique
- Recycler des produits et matériaux métalliques — Transition écologique
- Installer une aire de stockage des déchets — Transition écologique
- Favoriser le réemploi ou le recyclage des matériaux récupérés — Transition écologique

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Alerter, demander un appui ou un arbitrage
- Adapter et optimiser sa pratique au contexte et aux risques professionnels (gestes, postures, ergonomie)
- Communiquer à l'oral en milieu professionnel
- Rendre compte de son action, de risques ou d'anomalies au responsable

Management, Social, Soin

- Contribuer au développement de compétences dans un cadre informel

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Domaines d'expertise

- Tronçonnage de béton
- Tronçonnage de ferrailles

Techniques professionnelles

- Techniques de découpe de matériaux

Normes et procédés

- Guidage d'engins de chantier
- **Normes de construction et démolition de bâtiment**

Produits, outils et matières

- **Utilisation de marteau-piqueur**

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En extérieur
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Port et manipulation de charges lourdes ou encombrantes

Secteurs d'activité

- Bâtiment et travaux publics (BTP)

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail